

Mise à jour des mesures PCF (protection du consommateur) à compter du 09/06/2020.

Clôture de la DTP 2862 au 08/06/2020.

Abrogation de l'arrêté de 1997 par l'arrêté du 18 décembre 2018 relatif à la restriction d'utilisation et de mise sur le marché de certains bois traités.

Mise à jour des mesures PCF (protection du consommateur) à compter du 09/06/2020.
Clôture de la DTP 2862 au 08/06/2020.

Nomenclatures concernées :

- 2706
- 2707
- 3807
- 3824
- 4406
- 4418
- 4420